

Publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary du vendredi 1^{er} novembre 2024

Mont-Tramelan

Assemblée municipale ordinaire du vendredi 6 décembre 2024 à 19h30 à l'école

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28.06.2024.
2. Discuter et approuver le budget 2025, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière.
3. Divers et imprévu.

Le budget 2025 sera disponible sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

2723 Mont-Tramelan, le 28 octobre 2024

Le Conseil municipal